

Nous vous remercions d'avoir choisi la Banque HSBC Canada.

## À propos de cette déclaration

Cette Déclaration de renseignements vous donne des renseignements sur nos frais de gestion. Ces renseignements s'ajoutent à la «Convention relative aux services bancaires aux particuliers». Vous trouverez en tout temps une version à jour de ces renseignements en ligne au [www.hsbc.ca/fraisdegestion](http://www.hsbc.ca/fraisdegestion).

Si nous ajoutons de nouveaux frais ou si nous les augmentons, nous vous en informerons. Nous vous aviserons en respectant au moins un des délais suivants : 30 jours civils (pour les comptes avec relevés) ou 60 jours civils (pour les comptes avec livret) avant l'entrée en vigueur des changements :

- par courrier électronique ou d'autres communications électroniques;
- en ligne sur le site [www.hsbc.ca](http://www.hsbc.ca);
- par courrier ordinaire;
- sur votre relevé bancaire ou dans un document joint à votre relevé;
- sur des affiches apposées dans nos succursales et à nos guichets automatiques au Canada.

## Dollar canadien et autres devises figurant dans cette déclaration

Nous utilisons le dollar canadien dans cette déclaration, à moins d'indication contraire. Dans les comptes détenus dans les devises autres que le dollar canadien, nous débitons les frais mensuels et les frais d'opération dans la devise du compte. Si des frais ne figurent pas dans la devise, nous débitons un montant correspondant aux frais en dollars canadiens convertis à notre taux à la date de débit des frais.

En ce qui concerne les opérations de change, nous pourrions obtenir un revenu de la différence obtenue entre les taux acheteur et vendeur.

## Table des matières

<b>1. HSBC Premier</b> .....	<b>1</b>
Critères d'admissibilité au service HSBC Premier, les avantages et les services qui en font partie ainsi que les frais qui s'appliquent à certains services relatifs aux comptes (comme les transferts télégraphiques).	
<b>2. HSBC Advance</b> .....	<b>4</b>
Compte-chèques HSBC Advance, les frais mensuels, autres avantages et services, et les frais applicables à certaines opérations (comme les transferts télégraphiques).	
<b>3. Autres comptes bancaires de particuliers (comptes-chèques, comptes d'épargne et comptes enregistrés)</b> .....	<b>7</b>
Frais mensuels, frais pour les relevés papier, frais d'opération et frais pour les services facultatifs pour des types de comptes qui ne font pas partie du service HSBC Premier ou HSBC Advance.	
Compte-chèques Performance avec opérations illimitées (dollar CA, dollar US) .....	7
Compte-chèques Performance avec opérations limitées (dollar CA, dollar US) .....	8
Compte d'épargne à intérêt élevé – dollar CA (\$CA) .....	8
Compte d'épargne à intérêt élevé en devise (USD/GBP/EUR) .....	9
Compte d'épargne en devise (HKD/RMB) .....	9
Compte d'épargne à intérêt élevé – Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) .....	9
Autres comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) .....	10
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) .....	10
Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) .....	10
<b>4. Frais supplémentaires</b> .....	<b>11</b>
Frais qui s'ajoutent aux frais de gestion pour des services qui s'appliquent à tous les types de comptes ainsi que les frais exigés des personnes qui ne sont pas des clients de la HSBC. Frais pour les opérations effectuées par l'entremise de <i>HSBCnet</i> .	
<b>5. Comptes que nous gérons encore, mais ne vendons plus</b> .....	<b>14</b>
Frais mensuels, frais d'opération et frais pour les services facultatifs relatifs aux comptes que nous gérons encore, mais que nous ne vendons plus.	
<b>6. Notre politique sur la retenue de fonds</b> .....	<b>19</b>
Façon dont nous déterminons si une retenue sera appliquée sur votre dépôt et durée de la retenue en fonction de la façon dont vous avez effectué votre dépôt.	
<b>7. Nous joindre</b> .....	<b>20</b>
Façon dont vous pouvez nous joindre et où vous pouvez trouver toute l'information nécessaire pour nous faire part de vos commentaires ou déposer une plainte.	

## 1. HSBC Premier

HSBC Premier est conçu pour accorder à nos clients reconnaissance et avantages particuliers, tant au pays qu'à l'étranger. En tant que client HSBC Premier, vous devez avoir un compte-chèques HSBC Premier. Il est important que vous compreniez pleinement le fonctionnement de HSBC Premier. Nous avons créé ce résumé pour expliquer les frais et certains avantages clés de HSBC Premier.

<b>Compréhension des critères d'admissibilité au service HSBC Premier</b>	Critères d'admissibilité	<p>Pour être admissible, vous devez respecter au moins l'un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• avoir un solde de la relation globale d'au moins 100 000 \$CA; ou</li> <li>• avoir un montant total en prêts hypothécaires d'au moins 500 000 \$CA; ou</li> <li>• faire un dépôt de revenu total mensuel de 6 500 \$CA ou plus ET confirmer que vous possédez 100 000 \$ ou plus en dépôts ou placements au Canada; ou</li> <li>• être admissible à HSBC Premier dans un autre pays.</li> </ul>	
	Solde de la relation globale	<p>Nous appelons la somme de tous les soldes positifs que vous détenez auprès de la HSBC le «solde de la relation globale». Il <b>comprend</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le solde moyen des dépôts dans vos comptes-chèques et vos comptes d'épargne personnels détenus auprès de la HSBC, incluant les comptes conjoints, les certificats de placement garanti (CPG), les dépôts à terme et les régimes enregistrés (incluant les comptes d'épargne libre d'impôt) pour le cycle mensuel;</li> <li>• la valeur marchande de vos placements personnels détenus auprès de Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc.<sup>1</sup> le dernier jour du mois;</li> <li>• la valeur marchande de vos placements personnels détenus auprès de InvestDirect HSBC<sup>2</sup> le dernier jour du mois;</li> <li>• la valeur marchande de vos placements personnels détenus auprès de Services de gestion privée de patrimoine HSBC (Canada) Inc.<sup>3</sup> le dernier jour du mois; et</li> <li>• la valeur marchande de vos placements personnels dans les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) de la Banque HSBC Canada le dernier jour du mois.</li> </ul> <p>Le solde de la relation globale <b>ne comprend pas</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les fonds dans les comptes que nous n'avons pas pu établir comme faisant partie de votre relation bancaire personnelle;</li> <li>• les comptes individuels détenus par d'autres personnes avec lesquelles vous pourriez détenir des comptes conjoints; et</li> <li>• les soldes des prêts personnels, des marges de crédit, des protections en cas de découvert, des prêts hypothécaires et des cartes de crédit.</li> </ul>	
	Montant total des prêts hypothécaires	Nous appelons le montant initial que vous devez à la HSBC sur les prêts hypothécaires résidentiels personnels le «montant total des prêts hypothécaires». Vous êtes admissible à HSBC Premier si votre montant total des prêts hypothécaires auprès de la HSBC est d'au moins 500 000 \$CA, et vous y demeurez admissible jusqu'à la fermeture de votre compte de prêt hypothécaire.	
	Dépôt de revenu total mensuel	Nous appelons le montant de revenu que vous déposez dans vos comptes de la HSBC chaque mois civil le «dépôt de revenu total mensuel». Vous demeurez admissible à HSBC Premier si vous continuez à déposer ce montant dans vos comptes de la HSBC. Nous pourrions vous demander une preuve des revenus.	
	Confirmation des dépôts ou des placements	Vous devez pouvoir démontrer que vous possédez 100 000 \$ ou plus en dépôts ou placements sous gestion au Canada. Ce montant doit être confirmé au moment où vous devenez un client HSBC Premier (nouveau ou déjà client à la HSBC).	
	Période de grâce	Vous avez six mois à compter de la date à laquelle vous devenez un client HSBC Premier (nouveau ou déjà client à la HSBC) pour respecter au moins un des critères d'admissibilité énoncés ci-dessus. Durant cette période, les frais pour non-respect des critères d'admissibilité ne sont pas débités. Cela ne s'applique pas si vous profitez déjà d'une période de grâce; cette dernière continuera de s'appliquer jusqu'à sa date d'expiration initiale.	
<b>Frais</b>	Frais pour non-respect des critères d'admissibilité	<p>Nous pouvons débiter ces frais si vous ne respectez plus un des critères d'admissibilité.</p> <p>Nous ne débitons pas ces frais pendant les six premiers mois où vous êtes client HSBC Premier.</p>	34,95 \$ par mois
	Compte-chèques HSBC Premier (\$CA/\$US)	Nombre illimité d'opérations.	Aucuns frais

<b>Frais (suite)</b>	Autres frais	D'autres sections de ce document présentent une liste des frais qui s'appliquent même si vous êtes un client HSBC Premier. Nous expliquons clairement les frais réduits ou annulés pour les clients HSBC Premier dans les sections ci-dessous.		
<b>Caractéristiques HSBC Premier</b>	Gestionnaire de relations bancaires HSBC Premier	Un gestionnaire de relations bancaires HSBC Premier répond à vos besoins bancaires courants pour vous aider à gérer et à augmenter votre patrimoine.	Aucuns frais	
	Carte de débit HSBC Premier	Retraits et dépôts aux guichets automatiques (GA) de la HSBC et aux GA du réseau THE EXCHANGE <sup>MD1</sup> . Nombre illimité de rabais appliqués aux frais supplémentaires que vous payez aux autres banques (maximum de 2,00 \$ par opération) pour les opérations effectuées aux GA autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE <sup>MD1</sup> au Canada. Achats par débit sur le réseau Interac <sup>MD2</sup> chez les détaillants partout au Canada. Retraits à l'extérieur du Canada (incluant les retraits effectués dans le réseau mondial de GA de la HSBC et à tous les GA affichant le logo de Cirrus <sup>MD3</sup> ).	Aucuns frais Aucuns frais  Aucuns frais Aucuns frais de la Banque HSBC Canada <sup>7</sup>	
	Avantages pour le détenteur de compte conjoint	Vous avez la possibilité de faire profiter votre époux ou conjoint de vos avantages HSBC Premier en ouvrant un compte conjoint HSBC Premier avec cette personne. Si votre époux ou conjoint souhaite détenir son propre compte-chèques HSBC Premier, il doit lui-même répondre aux critères d'admissibilité.		
	Comptes pour les membres de la famille âgés de moins de 26 ans	Vous avez la possibilité d'ouvrir un compte d'épargne à intérêt élevé en dollars canadiens détenu conjointement avec votre enfant ou personne à charge. Les frais d'opération pour ce compte seront annulés jusqu'à ce que votre enfant ou personne à charge atteigne l'âge de 26 ans.		Aucuns frais d'opération; les autres frais s'appliquent (voir <i>Compte d'épargne à intérêt élevé – dollar CA</i> pour obtenir des renseignements sur ces frais)
	Services relatifs aux comptes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre illimité de retraits et de dépôts effectués dans les succursales de la HSBC au Canada et avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires mobiles</li> <li>• Chèques personnalisés HSBC Premier</li> <li>• Compensation de chèques</li> <li>• Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement)</li> <li>• Images de chèques jointes aux relevés</li> <li>• Paiements de factures (incluant les paiements effectués à la succursale) et paiements préautorisés</li> <li>• Oppositions à des paiements</li> <li>• Relevés de compte en ligne ou papier</li> </ul>		Aucuns frais
	Services internationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retraits d'urgence (aussi appelés «encaissements»)</li> <li>• Ouverture d'un compte à l'étranger</li> </ul>		Aucuns frais Aucuns frais
	Traités bancaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traités bancaires</li> </ul>		Aucuns frais (Les frais habituels peuvent s'appliquer si la traite est émise à partir d'un compte conjoint autre que HSBC Premier.)

<b>Caractéristiques HSBC Premier (suite)</b>	Coffres <sup>13</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grandeur A – 1,5 po x 5 po</li> <li>• Grandeur B – 2,5 po x 5 po ou 3,25 po x 5 po</li> <li>• Grandeur C – 2,5 po x 10 po ou 5 po x 5 po</li> <li>• Grandeur D – 5 po X 10,4 po</li> <li>• Grandeur E – 10 po x 10,4 po</li> <li>• Grandeur F – 10 po x 16 po</li> </ul> <p><i>* Dans le cas d'un nouveau coffre, les frais annuels sont calculés au prorata pour le reste de la première année civile. Les années suivantes, les frais annuels de licence d'utilisation seront débités le 22 janvier de chaque année.</i></p>	Frais annuels de licence d'utilisation*	37,50 \$
				48,75 \$
				93,75 \$
	Opérations de change	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôts de chèques en devises</li> </ul>		Aucuns frais
	Transferts télégraphiques et services liés	<p>Transferts télégraphiques sortants À partir d'une succursale de la HSBC au Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de 10 000 \$CA ou l'équivalent</li> <li>• De 10 000 \$ jusqu'à 30 000 \$CA ou l'équivalent</li> <li>• Plus de 30 000 \$CA ou l'équivalent</li> </ul> <p>Par l'entremise des services bancaires en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de 10 000 \$CA ou l'équivalent</li> <li>• De 10 000 \$ jusqu'à 30 000 \$CA ou l'équivalent</li> <li>• Plus de 30 000 \$ jusqu'à 150 000 \$CA ou l'équivalent</li> <li>• Plus de 150 000 \$CA ou l'équivalent</li> </ul> <p>Lorsque vous envoyez des transferts télégraphiques, les autres banques qui traitent ou reçoivent les fonds pourraient aussi exiger des frais, incluant des frais de change, même si le transfert est refusé ou retourné.</p> <p>* Le taux de change de la HSBC s'applique.</p> <p>Transferts entre les comptes de la HSBC appartenant au même client effectués avec les services Accès international et Transferts internationaux de la HSBC (jusqu'à 100 000 \$)</p>	<p><b>Devise du compte</b></p> <p>45 \$ par transfert</p> <p>45 \$ par transfert</p> <p>75 \$ par transfert</p> <p>20 \$ par transfert</p> <p>20 \$ par transfert</p> <p>40 \$ par transfert</p> <p>Non offert en ligne, rendez-vous dans une succursale de la HSBC</p>	<p><b>Autre devise*</b></p> <p>Aucuns frais</p> <p>Aucuns frais</p> <p>Aucuns frais</p>

## 2. HSBC Advance

<p>HSBC Advance vise à simplifier vos besoins bancaires d'aujourd'hui et à vous aider à répondre à vos besoins financiers de demain. En tant que client HSBC Advance, vous devez avoir un compte-chèques HSBC Advance. Il est important que vous compreniez pleinement le fonctionnement de HSBC Advance. Nous avons créé ce résumé pour expliquer les frais et certains avantages clés de HSBC Advance.</p>			
<b>Compréhension de HSBC Advance</b>	Conditions d'annulation des frais mensuels	<p>Pour ne pas payer les frais annuels, vous devez respecter au moins l'une des conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>avoir un solde de la relation globale de 5 000 \$CA ou plus; ou</li> <li>avoir un montant total en prêts hypothécaires de 150 000 \$CA ou plus.</li> </ul>	
	Solde de la relation globale	<p>Nous appelons la somme de tous les soldes positifs que vous détenez auprès de la HSBC le «solde de la relation globale». Il <b>comprend</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le solde moyen des dépôts dans vos comptes-chèques et vos comptes d'épargne personnels détenus auprès de la HSBC, incluant les comptes conjoints, les certificats de placement garanti (CPG), les dépôts à terme et les régimes enregistrés (incluant les comptes d'épargne libre d'impôt) pour le cycle mensuel;</li> <li>la valeur marchande de vos placements personnels détenus auprès de Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc.<sup>1</sup> le dernier jour du mois;</li> <li>la valeur marchande de vos placements personnels détenus auprès de InvestDirect HSBC<sup>2</sup> le dernier jour du mois;</li> <li>la valeur marchande de vos placements personnels détenus auprès de Services de gestion privée de patrimoine HSBC (Canada) Inc.<sup>3</sup> le dernier jour du mois; et</li> <li>la valeur marchande de vos placements personnels dans les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) de la Banque HSBC Canada le dernier jour du mois.</li> </ul> <p>Le solde de la relation globale <b>ne comprend pas</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les fonds dans les comptes que nous n'avons pas pu établir comme faisant partie de votre relation bancaire personnelle;</li> <li>les comptes individuels détenus par d'autres personnes avec lesquelles vous pourriez détenir des comptes conjoints; et</li> <li>les soldes des prêts personnels, des marges de crédit, des protections en cas de découvert, des prêts hypothécaires et des cartes de crédit.</li> </ul>	
	Montant total des prêts hypothécaires	<p>Vous détenez un prêt hypothécaire personnel à la Banque HSBC Canada dont le montant initial était d'au moins 150 000 \$CA. Vous continuerez à profiter de l'annulation des frais tant que votre prêt hypothécaire demeurera à la HSBC.</p>	
	Période de grâce	<p>Vous avez six mois à compter de la date à laquelle vous devenez un client HSBC Advance (nouveau ou déjà client à la HSBC) pour respecter au moins une des conditions d'annulation des frais mensuels énoncées ci-dessus. Durant cette période, nous ne débitons pas les frais mensuels. Cela ne s'applique pas si vous profitez déjà d'une période de grâce; cette dernière continuera de s'appliquer jusqu'à sa date d'expiration initiale.</p>	
<b>Frais</b>	Frais mensuels	<p>Nous débitons ces frais si vous ne respectez plus une des conditions d'annulation des frais mensuels.</p> <p>Nous ne débitons pas ces frais pendant les six premiers mois où vous êtes un client HSBC Advance.</p>	25,00 \$ par mois
	Compte-chèques HSBC Advance (\$CA seulement)	Nombre illimité d'opérations.	Aucuns frais
	Autres frais	<p>D'autres sections de ce document présentent une liste des frais qui s'appliquent même si vous êtes un client HSBC Advance. Nous expliquons clairement les frais réduits ou annulés pour les clients HSBC Advance dans les sections ci-dessous.</p>	

<b>Caractéristiques HSBC Advance</b>	Carte de débit HSBC Advance	<p>Retraits et dépôts aux guichets automatiques (GA) de la HSBC et aux GA du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup>.</p> <p>Rabais appliqués aux frais supplémentaires que vous payez aux autres banques (maximum de 2,00 \$ par opération) pour les opérations effectuées aux GA autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup> au Canada.</p> <p>Achats par débit sur le réseau Interac<sup>MD2</sup> chez les détaillants de partout au Canada.</p> <p>Retraits à l'extérieur du Canada (incluant les retraits effectués dans le réseau mondial de GA de la HSBC et à tous les GA affichant le logo de Cirrus<sup>MD3</sup>).</p>	<p>Aucuns frais</p> <p>Cinq rabais par mois</p> <p>Aucuns frais</p> <p>5,00 \$<sup>7</sup></p>
	Avantages pour le détenteur de compte conjoint	Vous avez la possibilité de faire profiter votre époux ou conjoint de vos avantages HSBC Advance en ouvrant un compte conjoint HSBC Advance avec cette personne. Si votre époux ou conjoint souhaite détenir son propre compte-chèques HSBC Advance, il doit lui-même répondre aux critères d'admissibilité à HSBC Advance.	
	Services relatifs aux comptes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre illimité de retraits et de dépôts effectués dans les succursales de la HSBC au Canada et avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires mobiles</li> <li>• Chèques personnalisés HSBC Advance</li> <li>• Compensation de chèques</li> <li>• Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours)</li> <li>• Images de chèques jointes aux relevés</li> <li>• Paiements de factures (incluant les paiements effectués à la succursale) et paiements préautorisés</li> <li>• Relevés de compte en ligne ou papier</li> </ul>	<p>Aucuns frais</p> <p>Aucuns frais</p> <p>Aucuns frais</p> <p>2,50 \$ par mois</p> <p>Aucuns frais</p> <p>Aucuns frais</p>
	Services internationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retraits d'urgence (aussi appelés «encaissements»)</li> <li>• Ouverture d'un compte à l'étranger</li> </ul>	<p>Aucuns frais</p> <p>100,00 \$</p>
	Coffres <sup>13</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grandeur A – 1,5 po x 5 po</li> <li>• Grandeur B – 2,5 po x 5 po ou 3,25 po x 5 po</li> <li>• Grandeur C – 2,5 po x 10 po or 5 po x 5 po</li> <li>• Grandeur D – 5 po X 10,4 po</li> <li>• Grandeur E – 10 po x 10,4 po</li> <li>• Grandeur F – 10 po x 16 po</li> </ul> <p><i>* Dans le cas d'un nouveau coffre, les frais annuels sont calculés au prorata pour le reste de la première année civile. Les années suivantes, les frais annuels de licence d'utilisation seront débités le 22 janvier de chaque année.</i></p>	<p>* Frais annuels de licence d'utilisation</p> <p>45,00 \$</p> <p>58,50 \$</p> <p>112,50 \$</p> <p>202,50 \$</p> <p>270,00 \$</p> <p>405,00 \$</p>

Caractéristiques HSBC Advance (suite)	Transferts télégraphiques et services liés	<p>Transferts télégraphiques sortants</p> <p>À partir d'une succursale de la HSBC au Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de 10 000 \$CA ou l'équivalent</li> <li>• De 10 000 \$ jusqu'à 30 000 \$CA ou l'équivalent</li> <li>• Plus de 30 000 \$CA ou l'équivalent</li> </ul> <p>Par l'entremise des services bancaires en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de 10 000 \$CA ou l'équivalent</li> <li>• De 10 000 \$ jusqu'à 30 000 \$CA ou l'équivalent</li> <li>• Plus de 30 000 \$ jusqu'à 150 000 \$CA ou l'équivalent</li> <li>• Plus de 150 000 \$CA ou l'équivalent</li> </ul> <p>Lorsque vous envoyez des transferts télégraphiques, les autres banques qui traitent ou reçoivent les fonds pourraient aussi exiger des frais, incluant des frais de change, même si le transfert est refusé ou retourné.</p> <p>* Le taux de change de la HSBC s'applique.</p> <p>Transferts entre les comptes de la HSBC appartenant au même client effectués avec les services Accès international et Transferts internationaux de la HSBC (jusqu'à 100 000 \$)</p>	Devise du compte	Autre devise*
			50 \$ par transfert	Aucuns frais
			50 \$ par transfert	
			80 \$ par transfert	
			35 \$ par transfert	Aucuns frais
			35 \$ par transfert	
			45 \$ par transfert	
			Non offert en ligne, rendez-vous dans une succursale de la HSBC	
				Aucuns frais

\* Le rabais pour étudiants est offert aux clients âgés de 18 ans et plus présentant une preuve d'inscription à un programme d'études secondaires ou postsecondaires à temps plein. Le rabais entre en vigueur à compter de la date à laquelle nous confirmons l'inscription du client, jusqu'à la date d'obtention du diplôme que le client a mentionné. Il faut nous aviser si la date d'obtention du diplôme change pour assurer le maintien de votre rabais. Des frais supplémentaires payés avant la confirmation de l'inscription pourraient ne pas être remboursés.

† Le rabais pour les jeunes est offert aux clients âgés de 18 ans et moins. Le compte-chèques Performance avec opérations limitées sera offert à ces clients sans privilège de chèques.

\*\* Le rabais pour les aînés est offert aux clients âgés de 60 ans et plus. Veuillez nous aviser lorsque vous atteignez l'âge de 60 ans. Vous pourrez profiter du rabais pour aînés seulement après nous avoir informés que vous êtes âgé d'au moins 60 ans et nous avoir remis une preuve d'âge. Des frais payés avant la confirmation de l'âge pourraient ne pas être remboursés.



## 3. Autres comptes bancaires de particuliers

Les comptes de cette section ne font pas partie des ensemble HSBC Premier ou HSBC Advance et des frais peuvent s'appliquer.

Frais pour les relevés papier					
Des frais mensuels pour les relevés papier sont exigés pour certains comptes, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.					
Dans les cas suivants, aucuns frais pour les relevés papier ne seront débités même si des frais apparaissent dans le tableau :					
<ol style="list-style-type: none"> <li>vous êtes un client HSBC Premier HSBC Advance;</li> <li> votre relevé papier contient des renseignements sur une protection en cas de découvert ou sur une marge de crédit;</li> <li> vous êtes âgé de 19 ans et mois ou de 60 ans et plus, ou vous avez droit à un rabais pour étudiants ou pour aînés; ou</li> <li> votre relevé papier concerne un compte-chèques Performance avec opérations limitées, un compte Performance (option frais d'activité) ou un compte Performance (auparavant Performance Extra).</li> </ol>					
Si les frais pour les relevés papier s'appliquent, un montant maximal de 2,00 \$ sera débité par relevé, peu importe le nombre de comptes inclus sur le même relevé.					
Les frais pour le service facultatif de retour des images de chèques jointes au relevé s'ajoutent aux frais pour les relevés papier.					
Vous avez l'option de recevoir gratuitement des relevés et des images de chèques par l'entremise des services bancaires en ligne. Inscrivez-vous au <a href="http://hsbc.ca">hsbc.ca</a> et sélectionnez l'option de relevés en ligne.					
Comptes-chèques <sup>4</sup>	Frais mensuels	Frais d'opération dans le compte <sup>5</sup> Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
<b>Compte-chèques Performance avec opérations illimitées</b> (dollar CA, dollar US)	14,95 \$ par compte	Nombre illimité de retraits et de débits.	Aucuns frais	Frais de carte de débit	
avec rabais pour étudiants* (dollar CA seulement)	4,00 \$ par compte			<ul style="list-style-type: none"> <li>Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup>)</li> <li>À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada</li> </ul>	1,50 \$ <sup>6</sup> 5,00 \$ <sup>7</sup>
avec rabais pour aînés** (dollar CA seulement)	Aucuns frais			Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement)	Aucuns frais
				Images de chèques jointes aux relevés	2,50 \$ par mois
				Chèques personnalisés de la HSBC	Aucuns frais <sup>9</sup>
				Relevés en ligne	Aucuns frais
				Relevés papier	2,00 \$ par relevé, par mois (aucuns frais pour les comptes avec rabais pour étudiants et pour aînés, et pour les ensembles en \$US)

\* Le rabais pour étudiants est offert aux clients âgés de 18 ans et plus présentant une preuve d'inscription à un programme d'études secondaires ou postsecondaires à temps plein. Le rabais entre en vigueur à compter de la date à laquelle nous confirmons l'inscription du client, jusqu'à la date d'obtention du diplôme que le client a mentionné. Il faut nous aviser si la date d'obtention du diplôme change pour assurer le maintien de votre rabais. Des frais supplémentaires payés avant la confirmation de l'inscription pourraient ne pas être remboursés.

† Le rabais pour les jeunes est offert aux clients âgés de 18 ans et moins. Le compte-chèques Performance avec opérations limitées sera offert à ces clients sans privilège de chèques.

\*\* Le rabais pour les aînés est offert aux clients âgés de 60 ans et plus. Veuillez nous aviser lorsque vous atteignez l'âge de 60 ans. Vous pourrez profiter du rabais pour aînés seulement après nous avoir informés que vous êtes âgé d'au moins 60 ans et nous avoir remis une preuve d'âge. Des frais payés avant la confirmation de l'âge pourraient ne pas être remboursés.

\* Le rabais pour les bénéficiaires d'un REEI est offert aux clients qui sont bénéficiaires d'un REEI et présentent une preuve d'admissibilité. Des frais supplémentaires payés avant la confirmation de l'admissibilité pourraient ne pas être remboursés.



# Frais de gestion s'appliquant aux comptes de particuliers – Déclaration de renseignements

Date d'entrée en vigueur : 10 novembre 2018

Comptes-chèques <sup>4</sup>	Frais mensuels	Frais d'opération dans le compte <sup>5</sup> Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
<p><b>Compte-chèques Performance avec opérations limitées</b> (dollar CA, dollar US)</p> <p>avec rabais pour étudiants*</p> <p>avec rabais pour les jeunes†</p> <p>avec rabais pour aînés**</p> <p>avec rabais pour les bénéficiaires d'un REEI‡</p>	<p>4,00 \$ par compte</p> <p>Aucuns frais</p> <p>Aucuns frais</p> <p>Aucuns frais</p> <p>Aucuns frais</p>	<p>Les 14 premières opérations (retraits et débits) par cycle de relevé mensuel</p> <p>Après vos 14 premières opérations, nous débitons des frais pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les opérations effectuées dans une succursale de la HSBC au Canada;</li> <li>• les opérations effectuées avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires mobiles de la HSBC;</li> <li>• les retraits et débits effectués à un guichet automatique (voir la colonne de droite);</li> <li>• les achats par débit sur le réseau Interac<sup>MD2</sup> chez les détaillants partout au Canada;</li> <li>• les débits préautorisés et les paiements de factures;</li> <li>• la compensation de chèques.</li> </ul>	<p>Aucuns frais</p> <p>1,00 \$</p> <p>0,60 \$</p> <p>0,60 \$</p> <p>0,60 \$</p> <p>0,60 \$</p> <p>0,75 \$</p>	<p>Frais de carte de débit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup>)</li> <li>• À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada</li> </ul> <p>Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement)</p> <p>Images de chèques jointes aux relevés</p> <p>Chèques personnalisés de la HSBC</p> <p>Relevés en ligne ou papier</p>	<p>1,50 \$<sup>6</sup></p> <p>5,00 \$<sup>7</sup></p> <p>Aucuns frais</p> <p>2,50 \$ par mois</p> <p>Frais variables<sup>9</sup></p> <p>Aucuns frais</p>
Comptes d'épargne <sup>8</sup>	Frais d'opération dans le compte <sup>5</sup> Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements		
<p><b>Compte d'épargne à intérêt élevé – dollar CA (\$CA)</b></p>	<p>Les trois premières opérations (retraits et débits) par cycle de relevé mensuel</p> <p>Tous les retraits et débits suivant vos trois premières opérations, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les opérations effectuées dans une succursale de la HSBC au Canada;</li> <li>• les opérations effectuées avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires mobiles de la HSBC;</li> <li>• les retraits et débits effectués à un guichet automatique (voir la colonne de droite);</li> <li>• les achats par débit sur le réseau Interac<sup>MD2</sup> chez les détaillants partout au Canada;</li> <li>• les débits préautorisés et les paiements de factures;</li> <li>• les transferts vers des comptes de dépôt (en dollars CA) détenus par le même client auprès de la HSBC;</li> <li>• les transferts à un autre client de la HSBC.</li> </ul> <p>Remarque aux clients HSBC Premier : Pour un compte d'épargne à taux élevé détenu conjointement par un parent/tuteur client de HSBC Premier et un enfant, les frais d'opération seront annulés jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 26 ans. Les frais supplémentaires et les frais pour les services facultatifs relatifs aux comptes s'appliquent (voir la colonne de droite).</p>		<p>Aucuns frais</p> <p>5,00 \$</p> <p>5,00 \$</p> <p>5,00 \$</p> <p>5,00 \$</p> <p>5,00 \$</p> <p>Aucuns frais</p> <p>5,00 \$</p>	<p>Frais de carte de débit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup>)</li> <li>• À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada</li> </ul> <p>Relevés en ligne</p> <p>Relevés papier</p>	<p>1,50 \$<sup>6</sup></p> <p>5,00 \$<sup>7</sup></p> <p>Aucuns frais</p> <p>2,00 \$ par relevé, par mois</p>

<p><b>Compte d'épargne à intérêt élevé en devise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dollar américain (USD)</li> <li>Livre sterling (GBP)</li> <li>Euro (EUR)</li> </ul>	<p>Retraits et débits effectués à une succursale de la HSBC ou avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires mobiles de la HSBC, dans les :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>comptes en dollars américains</li> <li>comptes en livres sterling</li> <li>comptes en euros</li> </ul>	<p>1,00 \$ (USD) 0,60 £ (GBP) 0,75 € (EUR)</p>	<p>Les opérations aux guichets automatiques ou les achats par débit sur le réseau Interac<sup>MD2</sup> ne sont pas offerts dans les comptes en devises.</p> <p>Nous ne conservons pas de billets dans toutes les devises à toutes les succursales. Nous pourrions imposer un montant minimal pour le dépôt et le retrait de billets en devises. Pour en savoir plus, communiquez avec votre succursale.</p> <p>Les paiements de factures ne sont pas permis.</p> <p>Les transferts vers des comptes détenus auprès d'un autre établissement financier ne sont pas permis.</p> <p>Relevés en ligne ou papier – Aucuns frais</p>	
<p><b>Compte d'épargne en devise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dollar de Hong Kong (HKD)</li> <li>Renminbi</li> </ul>	<p>Retraits et débits effectués à une succursale de la HSBC ou avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires mobiles de la HSBC, dans les :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>comptes en dollars de Hong Kong</li> <li>comptes en renminbis</li> </ul>	<p>8,50 \$ (HKD) 6,00 ¥ (CNY)</p>	<p>Les opérations aux guichets automatiques ou les achats par débit sur le réseau Interac<sup>MD2</sup> ne sont pas offerts dans les comptes en devises.</p> <p>Vous pouvez seulement faire des opérations électroniques dans les comptes en renminbis. Les succursales ne peuvent pas traiter les dépôts ou les retraits en argent, par chèque ou par traite bancaire.</p> <p>Les paiements de factures ne sont pas permis.</p> <p>Les transferts vers des comptes détenus auprès d'un autre établissement financier ne sont pas permis.</p> <p>Nous ne conservons pas de dollars de Hong Kong à toutes les succursales. Nous pourrions imposer un montant minimal pour le dépôt et le retrait de dollars de Hong Kong. Pour en savoir plus, communiquez avec votre succursale.</p> <p>Relevés en ligne ou papier – Aucuns frais</p>	
<p><b>Comptes enregistrés<sup>10</sup></b></p>	<p align="center"><b>Frais d'opération dans le compte<sup>5</sup></b> Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits</p>		<p align="center"><b>Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements</b></p>	
<p><b>Compte d'épargne à intérêt élevé – Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)</b></p>	<p>Retraits et débits, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les retraits et débits effectués dans une succursale de la HSBC au Canada;</li> <li>les retraits et débits effectués avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires mobiles de la HSBC;</li> <li>les retraits et débits effectués à un guichet automatique (voir la colonne de droite);</li> <li>les débits sur le réseau Interac<sup>MD2</sup> chez les détaillants partout au Canada;</li> <li>les débits préautorisés et les paiements de factures;</li> <li>les transferts vers des comptes de dépôt (en dollars CA) détenus par le même client auprès de la HSBC.</li> </ul>	<p>1,00 \$ 1,00 \$ 1,00 \$ 1,00 \$ 1,00 \$ Aucuns frais</p>	<p>Transferts (complets ou partiels) vers des comptes CELI détenus auprès d'un autre établissement financier. 75 \$</p> <p>Frais de carte de débit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup>) 1,50 \$<sup>6</sup></li> <li>À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada 5,00 \$<sup>7</sup></li> </ul> <p>Relevés en ligne Relevés papier</p> <p>Aucuns frais 2,00 \$ par relevé, par mois</p>	

# Frais de gestion s'appliquant aux comptes de particuliers – Déclaration de renseignements

Date d'entrée en vigueur : 10 novembre 2018

<b>Autres comptes d'épargne libre d'impôt (CELI)</b>			Transfert (complet ou partiel) vers un autre compte CELI à un autre établissement financier.	75 \$
<b>Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transferts vers un compte détenu auprès de la HSBC</li> <li>• Retraits en argent</li> </ul>	Aucuns frais Aucuns frais	Transfert (complet ou partiel) vers un compte détenu auprès d'un autre établissement financier.	75 \$
<b>Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)</b>				

## 4. Frais supplémentaires

Ces frais s'ajoutent aux frais du compte. Nous pourrions réduire ou annuler certains frais si vous êtes admissible au service HSBC Premier ou remplissez les conditions d'annulation des frais mensuels pour HSBC Advance. Nous indiquons clairement où nous pourrions réduire ou annuler des frais dans cette déclaration. La taxe de vente (provinciale et/ou fédérale) pourrait s'appliquer lorsqu'elle est indiquée.

### Services relatifs aux comptes

- Transfert du solde (des comptes non enregistrés) à un autre établissement financier . . . . 19,50 \$ par demande
- Compte fermé dans les 90 jours suivant son ouverture . . . . . 20,00 \$ par compte<sup>11</sup>
- Confirmation bancaire . . . . . 50 \$ l'heure (minimum de 35 \$)
- Image de chèque (en succursale ou services bancaires téléphoniques) . . . . . 5,00 \$ par copie
- Copie d'un relevé complet ou partiel . . . . . 5,00 \$ par relevé
- Copie de reçus d'impôt . . . . . 15,00 \$ par reçu
- Copie de documents d'impôt (excluant les reçus) . . . . . 30 \$ l'heure (minimum de 17,50 \$)
- Lettre de référence . . . . . 30 \$ l'heure (minimum de 17,50 \$)
- Échange de pièces de monnaie ou de billets (par tranche de 100 \$CA seulement) . . . . . Aucuns frais
- Demandes de transfert de fonds entre vos comptes à la succursale par téléphone, courriel ou télécopieur . . . . . 4,50 \$  
(frais supplémentaires de 2,00 \$ pour une confirmation par la poste)

### Traites bancaires

- Traites bancaires . . . . . 7,50 \$ par effet
- Remplacement (à notre discrétion) . . . . . 15,00 \$ par effet  
Certaines conditions, incluant une garantie, et des frais supplémentaires pourraient s'appliquer.  
Communiquez avec votre succursale pour obtenir tous les détails.

### Services de chèques et de paiements

- Certification d'un chèque (titulaire de compte) . . . . . 15,00 \$ par effet
- Chèque non fait dans la devise du compte . . . . . 20,00 \$ plus les frais de change
- Chèque codé incorrectement . . . . . 5,00 \$ par effet
- Validation de chèques (à la discrétion de la succursale) . . . . . 5,00 \$ par effet
- Paiement d'un chèque à partir d'un compte d'épargne . . . . . 6,00 \$ par effet
- Opposition à un paiement – chèque . . . . . 15,00 \$ par effet
- Opposition à un paiement – débit préautorisé . . . . . 15,00 \$ par effet

**Effets envoyés en recouvrement – sortants** (chèques tirés sur un autre établissement financier que nous envoyons dans votre compte à titre de paiement)

- Au Canada . . . . . 25,00 \$
- À l'étranger . . . . . 0,20 % du montant en recouvrement  
(frais minimaux de 30 \$ pouvant aller jusqu'à un maximum de 150 \$)

Avant de créditer le montant dans votre compte, nous déduisons nos frais du montant net que nous recevons de l'autre banque. Les autres banques pourraient débiter des frais.

### Frais pour les particuliers qui ne font pas affaire avec la HSBC<sup>12</sup>

- Frais supplémentaires au guichet automatique . . . . . 3,00 \$ par retrait
- Certification d'un chèque . . . . . 15,00 \$ par effet

### Opérations de change

- Dépôt de chèque en devise . . . . . 2,50 \$ plus les frais de change
- Chèque de rente de retraite en devise pour dépôt . . . . . Frais de change seulement
- Les chèques en devises autres que le dollar CA ou US sont traités comme des effets envoyés en recouvrement. Veuillez consulter les frais s'appliquant aux effets envoyés en recouvrement.

### Comptes inactifs

Votre compte devient inactif si vous n'effectuez aucune opération pendant un an. Nous continuons de débiter les frais de gestion habituels dans les comptes inactifs, en plus des frais annuels associés à un compte inactif, jusqu'à ce que votre solde soit inférieur ou égal à zéro.

- Frais annuels associés à un compte inactif . . . . . 30,00 \$

### Virement INTERAC

- Virement INTERAC<sup>MD2</sup> . . . . . Aucuns frais
  - Des frais d'opération dans le compte pourraient aussi s'appliquer.
  - Les frais d'opération dans le compte (s'il y a lieu) ne sont pas remboursables, même si le virement est annulé, échoue, expire ou est refusé.

### Services internationaux

- Retraits d'urgence (aussi appelés «encaissements») . . . . . 20,00 \$US par demande
- Ouverture d'un compte à l'étranger . . . . . 200,00 \$ par demande

## Protection en cas de découvert ou marge de crédit

Une protection en cas de découvert ou une marge de crédit peut être ajoutée dans les comptes-chèques en dollars canadiens si nous approuvons votre demande de crédit. Elle couvre les opérations jusqu'à concurrence de la limite de crédit approuvée. Nous pourrions refuser les opérations qui entraînent le dépassement de la limite de crédit de votre compte et vous pourriez devoir payer les frais et les intérêts décrits à la section «Effets retournés pour manque de fonds et découverts non autorisés».

- Limite de crédit de 4 999,99 \$ ou moins . . . . . Frais mensuels de 5,00 \$ plus les intérêts si le compte est à découvert pendant le cycle de relevé mensuel
- Limite de crédit de 5 000,00 \$ ou plus . . . . . Intérêts seulement si le compte est à découvert pendant le cycle de relevé mensuel

## Effets retournés pour manque de fonds et découverts non autorisés

Ces frais sont débités lorsque vous effectuez un paiement de votre compte (p. ex. chèques, paiements préautorisés) mais qu'il n'y a pas assez de fonds pour les couvrir :

- Effets retournés pour manque de fonds dans votre compte. . . . . 45,00 \$ par effet
- Inscription préalable (paiement fait à notre discrétion causant un découvert non autorisé)..5,00 \$ par effet\*  
\*Plus des intérêts de 21 % par année pour les découverts non autorisés dépassant votre limite de crédit, calculés sur le solde quotidien à la fermeture et composés mensuellement à la date d'échéance de votre relevé.

Effets déposés dans votre compte, puis retournés :

- Pour manque de fonds. . . . . Aucuns frais
- Toute autre raison . . . . . 5,00 \$ par effet

## Coffres<sup>13</sup>

Frais annuels de licence d'utilisation\*

- Grandeur A – 1,5 po x 5 po . . . . . 50,00 \$ plus les taxes
- Grandeur B – 2,5 po x 5 po ou 3,25 po x 5 po . . . . . 65,00 \$ plus les taxes
- Grandeur C – 2,5 po x 10 po ou 5 po x 5 po . . . . . 125,00 \$ plus les taxes
- Grandeur D – 5 po x 10,4 po . . . . . 225,00 \$ plus les taxes
- Grandeur E – 10 po x 10,4 po . . . . . 300,00 \$ plus les taxes
- Grandeur F – 10 po x 16 po . . . . . 450,00 \$ plus les taxes

Coffre<sup>13</sup> – Frais de facturation annuels

- Débit préautorisé dans un compte de la HSBC. . . . . Aucuns frais
- Paiement en retard . . . . . 21,40 \$ par année plus les taxes

\* Dans le cas d'un nouveau coffre, les frais annuels sont calculés au prorata pour le reste de la première année civile. Les années suivantes, les frais annuels de licence d'utilisation seront débités le 22 janvier de chaque année.

Clé(s) perdue(s)

- Remplacement d'une clé (1 clé perdue) . . . . . 28,00 \$ plus les taxes
- Remplacement d'une serrure (2 clés perdues) – jours de semaine . . . . . 175,00 \$ plus les taxes
- Remplacement d'une serrure (2 clés perdues) – jours de fin de semaine. . . . . 348,00 \$ plus les taxes

## Recherche et copie de documents

- Dans les 60 jours après l'opération . . . . . 5,00 \$ par document plus les taxes
- Plus de 60 jours après l'opération . . . . . 30 \$ l'heure (minimum de 15 \$) plus les taxes

## Frais pour les opérations effectuées par l'entremise de HSBCnet

Si vous avez accès à vos comptes personnels dans HSBCnet (notre plateforme des services bancaires en ligne pour les entreprises), les opérations suivantes effectuées dans votre compte personnel dans HSBCnet sont sans frais :

- Transferts télégraphiques sortants
- Oppositions à des paiements

## Transferts télégraphiques et services liés

### Transferts télégraphiques sortants

À partir d'une succursale de la HSBC au Canada

- Moins de 10 000 \$CA ou l'équivalent
- De 10 000 \$ jusqu'à 30 000 \$CA ou l'équivalent
- Plus de 30 000 \$CA ou l'équivalent

#### Devise du compte

55 \$ par transfert

#### Autre devise\*

Aucuns frais

55 \$ par transfert

90 \$ par transfert

Par l'entremise des services bancaires en ligne

- Moins de 10 000 \$CA ou l'équivalent
- De 10 000 \$ jusqu'à 30 000 \$CA ou l'équivalent
- Plus de 30 000 \$ jusqu'à 150 000 \$CA ou l'équivalent
- Plus de 150 000 \$CA ou l'équivalent

40 \$ par transfert

Aucuns frais

40 \$ par transfert

60 \$ par transfert

Non offert en ligne, rendez-vous dans une succursale de la HSBC

Réception d'un transfert télégraphique

- Peu importe la valeur

15 \$ par transfert

Annulation, rappel ou recherche

- Moins de 30 jours après la date du transfert
- Entre 30 et 90 jours civils après la date du transfert
- Entre 91 jours civils et 2 ans après la date du transfert
- Plus de 2 ans après le transfert

Aucuns frais

30 \$ par demande

80 \$ par demande

155 \$ par demande

Lorsque vous envoyez des transferts télégraphiques, les autres banques qui traitent ou reçoivent les fonds pourraient aussi exiger des frais, incluant des frais de change, même si le transfert est refusé ou retourné.

\* Le taux de change de la HSBC s'applique.

5. Comptes que nous gérons encore, mais ne vendons plus						
Comptes-chèques <sup>4</sup>	Frais mensuels	Façon d'annuler les frais mensuels	Frais d'opération dans le compte <sup>5</sup> Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
<b>Performance (anciennement Performance Extra)</b> Dollar CA, dollar US	2,00 \$ par compte	Ne s'applique pas	Nombre illimité de retraits et de débits.	Aucuns frais	Frais de carte de débit	
					<ul style="list-style-type: none"> <li>Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup>)</li> <li>À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada</li> </ul>	1,50 \$ <sup>6</sup> 5,00 \$ <sup>7</sup>
					Chèques personnalisés	Prix variable <sup>9</sup>
					Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement)	Aucuns frais
					Images de chèques jointes aux relevés	2,50 \$ par mois
					Livrets	Aucuns frais
					Relevés en ligne ou papier	Aucuns frais
<b>Performance (option frais d'activités)</b> Dollar CA, dollar US	3,00 \$ par compte	Conserver un solde mensuel minimal de 1 000 \$ pendant l'ensemble du cycle de relevé mensuel	Nombre illimité de retraits et de débits, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>les retraits et débits effectués dans les succursales de la HSBC au Canada;</li> <li>les retraits et débits effectués avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires mobiles de la HSBC;</li> <li>les retraits et débits effectués à un guichet automatique (voir la colonne de droite);</li> <li>les achats par débit sur le réseau Interac<sup>MD2</sup> chez les détaillants partout au Canada;</li> <li>les débits préautorisés et les paiements de factures;</li> <li>la compensation de chèques;</li> <li>les transferts vers des comptes de dépôt (en dollars CA) détenus par le même client auprès de la HSBC;</li> <li>les transferts à un autre client de la HSBC.</li> </ul>	1,00 \$	Frais de carte de débit	
				0,60 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup>)</li> <li>À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada</li> </ul>	1,50 \$ <sup>6</sup> 5,00 \$ <sup>7</sup>
				0,60 \$	Chèques personnalisés	Prix variable <sup>9</sup>
				0,60 \$	Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement)	Aucuns frais
				0,60 \$	Images de chèques jointes aux relevés	2,50 \$ par mois
				0,60 \$	Livrets	Aucuns frais
				0,75 \$	Relevés en ligne ou papier	Aucuns frais
				0,60 \$		



5. Comptes que nous gérons encore, mais ne vendons plus (suite)						
Comptes-chèques <sup>4</sup>	Frais mensuels	Façon d'annuler les frais mensuels	Frais d'opération dans le compte <sup>5</sup> Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
<b>Compte-chèques Performance régulier</b> Dollar CA, dollar US	7,95 \$ par compte	Conserver un solde mensuel minimal de 2 000 \$ pendant l'ensemble du cycle mensuel	Les 40 premières opérations (retraits et débits) par cycle de relevé mensuel	Aucuns frais	Frais de carte de débit <ul style="list-style-type: none"> <li>Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup>)</li> <li>À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada</li> </ul>	1,50 \$ <sup>6</sup>
			Après vos 40 premières opérations, nous débitons des frais pour les opérations, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>les opérations effectuées dans les succursales de la HSBC au Canada;</li> <li>les opérations effectuées avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires mobiles de la HSBC;</li> <li>les retraits et débits effectués à un guichet automatique (voir la colonne de droite);</li> <li>les achats par débit sur le réseau Interac<sup>MD2</sup> chez les détaillants partout au Canada;</li> <li>les débits préautorisés et les paiements de factures;</li> <li>la compensation de chèques;</li> <li>les transferts vers des comptes de dépôt (en dollars CA) détenus par le même client auprès de la HSBC;</li> <li>transferts à un autre client de la HSBC.</li> </ul>	1,00 \$		5,00 \$ <sup>7</sup>
<b>Compte-chèques Performance pour étudiant</b> Dollar CA seulement	3,98 \$ par compte	Ne s'applique pas			Chèques personnalisés Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement) Images de chèques jointes aux relevés Livrets Relevés en ligne Relevés papier	Prix variable <sup>9</sup> Aucuns frais 2,50 \$ par mois Non offerts Aucuns frais 2,00 \$ par relevé, par mois (aucuns frais pour les comptes pour étudiants et pour les ensembles en \$US)

5. Comptes que nous gérons encore, mais ne vendons plus (suite)						
Comptes-chèques <sup>4</sup>	Frais mensuels	Façon d'annuler les frais mensuels	Frais d'opération dans le compte <sup>5</sup> Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
Ensemble Performance 60 Dollar CA, dollar US	Aucuns frais	Ne s'applique pas	Les 16 premières opérations (retraits et débits) par cycle de relevé mensuel	Aucuns frais	Frais de carte de débit	
			Après vos 16 premières opérations, nous débitons des frais pour les opérations, incluant :		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup>) 1,50 \$<sup>6</sup></li> <li>• À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada 5,00 \$<sup>7</sup></li> </ul>	
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• les opérations effectuées dans les succursales de la HSBC au Canada; 1,00 \$</li> <li>• les opérations effectuées avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires mobiles de la HSBC; 0,60 \$</li> <li>• les retraits et débits effectués à un guichet automatique (voir la colonne de droite); 0,60 \$</li> <li>• les achats par débit sur le réseau Interac<sup>MD2</sup> chez les détaillants partout au Canada; 0,60 \$</li> <li>• les débits préautorisés et les paiements de factures; 0,60 \$</li> <li>• la compensation de chèques; 0,75 \$</li> <li>• les transferts vers des comptes de dépôt (en dollars CA) détenus par le même client auprès de la HSBC; 0,60 \$</li> <li>• les transferts à un autre client de la HSBC. 0,60 \$</li> </ul>		Chèques personnalisés Prix variable <sup>9</sup>	
					Consultation en ligne des images de chèques (des 100 derniers jours seulement) Aucuns frais	
					Images de chèques jointes aux relevés Aucuns frais	
					Livrets Non offerts	
					Relevés en ligne ou papier Aucuns frais	

5. Comptes que nous gérons encore, mais ne vendons plus (suite)			
Comptes d'épargne <sup>9</sup>	Frais d'opération dans le compte <sup>5</sup> Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements
<b>Compte d'épargne-placement</b> Dollar CA	Retraits et débits, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>les retraits et débits effectués dans les succursales de la HSBC au Canada;</li> <li>les retraits et débits effectués avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires mobiles de la HSBC;</li> <li>les retraits et débits effectués à un guichet automatique (voir la colonne de droite);</li> <li>les achats par débit sur le réseau Interac<sup>MD2</sup> chez les détaillants partout au Canada;</li> <li>les débits préautorisés et les paiements de factures;</li> <li>les transferts vers des comptes de dépôt (en dollars CA) détenus par le même client auprès de la HSBC;</li> <li>les transferts à un autre client de la HSBC;</li> <li>les transferts vers des comptes détenus auprès d'un autre établissement financier.</li> </ul> Nous annulons les frais d'opération dans le compte si vous conservez un solde mensuel minimal de 5 000 \$.	1,00 \$ 0,85 \$ 0,85 \$ 0,85 \$ 0,85 \$ Aucuns frais 0,85 \$ Non permis	Frais de carte de débit <ul style="list-style-type: none"> <li>Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup>)</li> <li>À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada</li> </ul> Livrets Relevés en ligne Relevés papier                     1,50 \$ <sup>6</sup> 5,00 \$ <sup>7</sup> Aucuns frais Aucuns frais 2,00 \$ par relevé, par mois
<b>Compte d'épargne régulier</b> Dollar CA	Retraits et débits, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>les retraits et débits effectués dans les succursales de la HSBC au Canada;</li> <li>les retraits et débits effectués avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires mobiles de la HSBC;</li> <li>les retraits et débits effectués à un guichet automatique (voir la colonne de droite);</li> <li>les achats par débit sur le réseau Interac<sup>MD2</sup> chez les détaillants partout au Canada;</li> <li>les débits préautorisés et les paiements de factures;</li> <li>les transferts vers des comptes de dépôt (en dollars CA) détenus par le même client auprès de la HSBC;</li> <li>les transferts à un autre client de la HSBC;</li> <li>les transferts vers des comptes détenus auprès d'un autre établissement financier.</li> </ul>	1,00 \$ 0,85 \$ 0,85 \$ 0,85 \$ 0,85 \$ 0,85 \$ 0,85 \$ Non permis	Frais de carte de débit <ul style="list-style-type: none"> <li>Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup>)</li> <li>À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada</li> </ul> Livrets Relevés en ligne Relevés papier                     1,50 \$ <sup>6</sup> 5,00 \$ <sup>7</sup> Aucuns frais Aucuns frais 2,00 \$ par relevé, par mois

5. Comptes que nous gérons encore, mais ne vendons plus (suite)				
Comptes d'épargne <sup>9</sup>	Frais d'opération dans le compte <sup>5</sup> Les dépôts et les crédits au compte sont toujours gratuits		Frais supplémentaires de la HSBC, services facultatifs relatifs aux comptes et renseignements	
<b>Compte d'épargne jeunesse HSBC Premier</b> Dollar CA	Tous les retraits et les débits  <b>Transferts à un autre client de la HSBC</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Compte d'épargne jeunesse HSBC Premier</li> <li>Compte d'épargne HSBC Advance</li> <li>CELI HSBC Advance</li> </ul>	Aucuns frais	Frais de carte de débit <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Compte d'épargne HSBC Advance et CELI HSBC Advance :</b> Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup>)</li> <li><b>Compte d'épargne jeunesse HSBC Premier :</b> Aux guichets automatiques au Canada (autres que ceux de la HSBC ou du réseau THE EXCHANGE<sup>MD1</sup>). Les titulaires de comptes d'épargne jeunesse profitent de rabais sur les frais supplémentaires débités par les guichets automatiques autres que ceux de la HSBC, qui peuvent aller jusqu'à 2,00 \$ par opération.</li> <li>À tous les guichets automatiques à l'extérieur du Canada</li> </ul> Transferts (complets ou partiels) d'un compte CELI HSBC Advance à un autre établissement financier. Relevés en ligne ou papier Livrets	
<b>Compte d'épargne HSBC Advance</b> Dollar CA		Aucuns frais		1,50 \$ <sup>6</sup>
<b>Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)<sup>10</sup> HSBC Advance</b> Dollar CA		Aucuns frais Non offert		Aucuns frais de la HSBC
<b>Compte d'épargne en devise</b>	Retraits et débits effectués aux succursales de la HSBC ou avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques et les services bancaires mobiles de la HSBC <ul style="list-style-type: none"> <li>Comptes en livres sterling</li> <li>Comptes en euros</li> <li>Comptes en yens</li> <li>Comptes en francs suisses</li> <li>Comptes en dollars américains</li> </ul> Transferts vers des comptes détenus auprès d'un autre établissement financier	0,60 £ (GBP) 0,75 € (EUR) 120 ¥ (JPY) 1,20 Fr. (CHF) 1,00 \$ (USD)  Non permis	Les opérations dans les comptes en devises ne sont pas offertes aux guichets automatiques ou par débit sur le réseau Interac <sup>MD2</sup> . Relevés en ligne ou papier Livrets  Nous ne conservons pas de billets dans toutes les devises à toutes les succursales. Nous pourrions imposer un montant minimal pour le dépôt et le retrait. Pour en savoir plus, communiquez avec votre succursale.	
			5,00 \$ <sup>7</sup> 75,00 \$ Aucuns frais Non offerts  Aucuns frais Aucuns frais	

## 6. Notre politique sur la retenue de fonds

### Nous pourrions retenir vos dépôts en tout ou en partie

Lorsque vous déposez un chèque, une traite, un mandat ou un autre instrument monétaire («chèque») dans votre compte de particulier à une succursale, au guichet automatique («GA»), par le service de dépôt mobile de chèque ou par une autre méthode, vous avez accès immédiatement au plus à la première tranche de 100 \$. Nous pourrions retenir le reste du montant en tout ou en partie. Ainsi, vous pourriez être incapable d'utiliser immédiatement les fonds que vous avez déposés. Vous ne pouvez pas retirer les fonds que nous retenons, et nous n'utiliserons pas ces fonds pour payer des chèques ou des débits préautorisés avant la fin de la période de retenue.

### Le montant que nous retenons est différent pour chaque client

Lorsque nous déterminons le montant de la retenue pour chaque client, nous tenons compte de facteurs comme la durée de votre relation client avec la HSBC, votre cote de crédit et le montant des fonds que vous détenez dans vos comptes à la HSBC. Nous prenons aussi notre décision selon le type de chèque que vous déposez et sa provenance. Nous pourrions revoir et rajuster les limites de retenue sur vos dépôts de temps à autre.

### Libération de vos fonds

Nous libérons les fonds que vous déposez dans les meilleurs délais raisonnables. Nous libérons vos fonds selon les périodes de retenue indiquées dans le tableau ci-dessous, si le chèque que vous déposez dans votre compte respectent les exigences suivantes :

- Le chèque est en dollars canadiens et tiré d'un compte dans une succursale d'un établissement financier situé au Canada.
- Nos systèmes sont capables de lire le chèque, c'est-à-dire qu'il est en format papier, qu'il est codé à l'encre magnétique et qu'il n'est ni endommagé ni déchiré.
- Vous faites un dépôt dans un compte pour lequel il n'existe aucun motif raisonnable de croire qu'il servira à des activités illégales ou frauduleuses ni d'autres indicateurs d'opérations douteuses, incluant celles que nous devons déclarer selon la loi.
- Vous faites un dépôt dans un compte ouvert depuis plus de 90 jours.
- Le chèque est fait au nom du titulaire du compte et n'a pas été endossé plus d'une fois.
- Le chèque est déposé dans les six mois suivant la date d'émission.

Les périodes de retenue maximales indiquées dans le tableau ci-dessous s'appliquent aux dépôts effectués dans vos comptes de particuliers.

Méthode de dépôt	Montant du dépôt	Période de retenue maximale*	Accès à la première tranche de 100 \$
En succursale auprès d'un employé de la HSBC	Tout montant	4 jours ouvrables	Immédiatement
Au guichet automatique, par le service de dépôt mobile de chèque ou autre méthode	Tout montant	4 jours ouvrables	Immédiatement**

\* La période de retenue maximale ne comprend pas le jour où vous déposez le chèque. La date de dépôt pour les dépôts effectués après 21 h (HE) / 18 h (HP) pourrait être le jour ouvrable suivant. Le samedi, le dimanche et les jours de congé férié ne comptent pas pour des jours ouvrables.

\*\* Si vous avez plus d'un chèque à déposer à un GA et que vous souhaitez accéder à la première tranche de 100 \$ pour chaque chèque, vous devez les déposer séparément.

### Prenez note des points suivants à propos de notre politique sur la retenue de fonds pour les chèques de particulier :

- Les dépôts aux guichets automatiques sont traités de la même façon, qu'ils soient en argent, en chèques ou autre type de paiement. Notre politique sur la retenue de fonds s'applique à tous les dépôts effectués à un guichet automatique.
- Nous retenons les fonds sur les chèques qui ne respectent pas les exigences ci-dessus pour un maximum de 30 jours ouvrables. Nous pourrions imposer une retenue de fonds sur les chèques plus longtemps que la période initiale maximale si nous ne recevons pas le paiement de l'établissement financier sur lequel le chèque a été tiré.
- Nous pouvons imposer une retenue d'une durée plus longue que ce qui est indiqué dans le tableau ci-dessus si nous devons enquêter sur un chèque.
- Nous pourrions ne pas pouvoir vous donner immédiatement accès à la première tranche de 100 \$ d'un chèque et/ou nous pourrions exiger une retenue sur les fonds déposés plus longue que ce qui est indiqué dans le tableau ci-dessus en raison d'une situation indépendante de notre volonté, comme une panne de système, une erreur de communication entre les systèmes ou une catastrophe naturelle.

## 7. Nous joindre

### Des questions?

Nous voulons que vous compreniez nos comptes et nos services et trouviez l'option qui convient le mieux à vos besoins en services bancaires et en gestion de patrimoine. Si vous avez des questions ou des préoccupations, communiquez avec nous :

- en vous rendant à une succursale de la Banque HSBC Canada;
- en composant le 1-888-310-HSBC (4722);
- en vous rendant sur le site [www.hsbc.ca](http://www.hsbc.ca).

### Plaintes

Si vous voulez déposer une plainte au sujet de nos frais, vous trouverez des renseignements sur la façon dont nous transmettons nos commentaires et traitons les plaintes dans la brochure *Pour répondre à vos plaintes* que vous pouvez consulter en ligne au [www.hsbc.ca/plaintes](http://www.hsbc.ca/plaintes) ou obtenir dans les succursales de la HSBC au Canada.

<sup>1</sup> Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc. est une filiale en propriété directe de Gestion globale d'actifs HSBC (Canada) Limitée («GGAC») et une filiale en propriété indirecte de la Banque HSBC Canada, et elle offre ses services dans toutes les provinces canadiennes à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. GGAC est une filiale en propriété exclusive, mais une entité distincte, de la Banque HSBC Canada et elle offre ses services dans toutes les provinces canadiennes à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Les services offerts par Fonds d'investissement HSBC (Canada) Inc. ne sont pas garantis ou couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Banque HSBC Canada, ni aucun autre fonds de protection des épargnants ou organisme d'assurance-dépôts.

<sup>2</sup> InvestDirect HSBC est une division de Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., une filiale en propriété exclusive, mais une entité distincte, de la Banque HSBC Canada. Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et du Fonds canadien de protection des épargnants. Les services offerts par InvestDirect HSBC ne sont pas garantis ou couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Banque HSBC Canada, ni aucun autre fonds de protection des épargnants ou organisme d'assurance-dépôts.

<sup>3</sup> Services de gestion privée de patrimoine HSBC (Canada) Inc. est une filiale, mais une entité distincte, de la Banque HSBC Canada et elle offre ses services dans toutes les provinces canadiennes à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Les services offerts par Services de gestion privée de patrimoine HSBC (Canada) Inc. ne sont pas garantis ou couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Banque HSBC Canada ni aucun autre fonds de protection des épargnants ou organisme d'assurance-dépôts.

<sup>4</sup> Aucuns frais d'opération ne sont exigés, à partir de nos comptes-chèques en dollars canadiens, pour transférer des fonds dans des produits de placement de la HSBC en dollars canadiens, incluant des comptes REER, des placements à terme, des CELI, des fonds communs de placement et des portefeuilles gérés. Vous ne pouvez pas accéder aux comptes en dollars US aux guichets automatiques ou par débit sur le réseau Interac<sup>MD2</sup>.

<sup>5</sup> Avant d'effectuer des opérations à un guichet automatique ou avec les services bancaires en ligne, les services bancaires téléphoniques ou les services bancaires mobiles, consultez la section «Frais supplémentaires», car nous pourrions ne pas vous aviser de ces frais avant l'opération (par exemple, les transferts télégraphiques).

<sup>6</sup> Nous débitons des frais de carte de débit en plus des frais d'opération, s'il y a lieu. Les autres banques pourraient exiger des frais supplémentaires d'utilisation des guichets automatiques. Les clients admissibles au service HSBC Premier et HSBC Advance profitent d'un rabais sur leurs frais de gestion, comme il est indiqué aux pages 2 et 4 de cette déclaration.

<sup>7</sup> Nous débitons des frais de carte de débit en plus des frais d'opération, s'il y a lieu. Les autres banques, y compris les entités de la HSBC, pourraient exiger des frais supplémentaires d'utilisation des guichets automatiques.

<sup>8</sup> Les comptes d'épargne peuvent rapporter des intérêts. Nous les calculons quotidiennement et les versons mensuellement. Pour connaître nos taux en vigueur, visitez le [www.hsbc.ca](http://www.hsbc.ca). Vous ne pouvez faire aucun chèque à partir de ces comptes. Pour les comptes avec relevés, nous versons les intérêts et débitons les frais de gestion selon la date du cycle mensuel. Aucuns frais d'opération ne sont débités, à partir de nos comptes d'épargne en dollars canadiens, lorsque vous transférez des fonds dans des produits de placement de la HSBC en dollars canadiens, incluant des comptes REER, des placements à terme, des CELI, des fonds communs de placement et des portefeuilles gérés.

<sup>9</sup> Les chèques personnalisés se commandent en succursale ou par téléphone. Les prix varient selon le modèle et la quantité commandés. Si votre compte inclut des chèques personnalisés sans frais, nous déciderons du modèle et de la quantité de chèques que nous vous donnons.

<sup>10</sup> Vous avez la responsabilité de respecter les règles concernant les régimes enregistrés de l'Agence du revenu du Canada. Nous imposons des retenues d'impôt sur les retraits des REER et des FERR, comme la loi l'exige. Pour en savoir plus sur les comptes enregistrés, communiquez avec votre conseiller fiscal ou avec l'Agence du revenu du Canada.

<sup>11</sup> Nous annulons les frais de fermeture des comptes ouverts par les services bancaires téléphoniques et fermés dans un délai de 14 jours.

<sup>12</sup> Nous avons le droit de refuser de servir une personne qui n'est pas cliente de la HSBC, sauf dans les cas décrits dans la brochure «Règlement sur l'accès aux services bancaires de base» (que l'on peut obtenir dans toute succursale).

<sup>13</sup> Sous réserve des disponibilités. Toutes les succursales n'offrent pas des coffres, et, lorsqu'elles en offrent, tous les formats de coffre ne sont pas nécessairement offerts. Nous offrons seulement nos services de coffre, incluant un accès à votre coffre et le remplacement de la clé ou de la serrure, pendant les heures d'ouverture normales de la succursale. Les heures d'ouverture des succursales varient selon l'endroit et se trouvent au [www.hsbc.ca](http://www.hsbc.ca).

<sup>MD1</sup> THE EXCHANGE est une marque déposée de Fiserv Inc., utilisée au Canada sous licence accordée par la société de services Ficanex SARL.

<sup>MD2</sup> Virement *Interac* est une marque déposée d'Interac Inc. Utilisée sous licence.

<sup>MD3</sup> Cirrus est une marque déposée de Mastercard International Incorporated.

# Frais de gestion s'appliquant aux comptes de particuliers

## **Déclaration de renseignements**

Date d'entrée en vigueur :  
10 novembre 2018

